Nations Unies S/PV.8566



Président:

## Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

Provisoire

(Koweït)

**8566**° séance Jeudi 27 juin 2019, à 10 heures New York

M. Matjila Membres: M. Heusgen M. Pecsteen de Buytswerve Chine ..... M. Ma Zhaoxu Côte d'Ivoire.... M. Moriko M. Cohen Fédération de Russie.... M. Repkin France M. Delattre

Guinée équatorialeM. Mele ColifaIndonésieM. DjaniPérouM. DuclosPologneMme WroneckaRépublique dominicaineMme Batista Díaz

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . . M. Allen

## Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'évaluation stratégique de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2019/445)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)







La séance est ouverte à 10 heures.

## Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'évaluation stratégique de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2019/445)

Le Président (parle en arabe) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2019/525, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par l'Allemagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/445, qui contient le rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'évaluation stratégique de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

## Votent pour:

Belgique, Chine, Côte d'Ivoire, République dominicaine, Guinée équatoriale, France, Allemagne, Indonésie, Koweït, Pérou, Pologne, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (parle en arabe) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2479 (2019).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Allen (Royaume-Uni) (parle en anglais): Je voudrais remercier tous les collègues du Conseil pour leur engagement eu égard à la résolution 2479 (2019) et pour leur attitude constructive afin de trouver un accord. Je me félicite vivement que la résolution ait été adoptée à l'unanimité aujourd'hui. Je tiens tout particulièrement à remercier nos chers amis allemands, avec lesquels nous avons travaillé si étroitement en tant que corédacteurs de la résolution.

Avec l'adoption de cette résolution, le Conseil de sécurité prend la décision responsable de suspendre la réduction des effectifs de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Cette décision était la bonne et correspond à celle prise par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. En outre, le Conseil reconnaît que le Darfour subit les répercussions de l'instabilité générale au Soudan et qu'il est nécessaire de continuer à protéger les civils dans cette zone.

En demandant des options en vue d'un mécanisme de suivi à la MINUAD, nous montrons à la population du Darfour que nous resterons déterminés à accompagner les efforts pour instaurer durablement la paix et la stabilité qu'elle mérite tant, même après le départ de la MINUAD. Je précise que la lutte contre les causes profondes du conflit doit aussi faire partie de cet effort.

La situation actuelle au Darfour et, en fait, dans tout le Soudan est très préoccupante, tout comme les attaques récentes contre les biens et avoirs des Nations Unies. Nous demandons qu'il soit immédiatement mis fin à toutes les violences et nous exhortons les autorités soudanaises à s'acquitter de leur obligation de protéger le personnel des Nations Unies et les autres personnels internationaux présents au Soudan.

Pour que la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix puisse reprendre, nous devons voir des progrès et, en particulier, les Forces d'appui rapide doivent se retirer de toutes les anciennes bases d'opérations de la MINUAD afin que celles-ci puissent être utilisées à des fins civiles, comme s'y est engagé le Conseil militaire transitoire.

Tout cela doit s'accompagner d'une transition vers un gouvernement légitime dirigé par des civils, un gouvernement qui est accepté par la population soudanaise et donc par la communauté internationale dans son ensemble. L'Union africaine et l'ONU ont besoin d'un partenaire légitime avec lequel discuter des modalités du retrait de la MINUAD et, de manière

**2/9** 19-19599

générale, du passage à la consolidation de la paix au Darfour.

Si ces conditions ne sont pas remplies, et si la situation au Darfour ne s'améliore pas, nous nous retrouverons à la fin du mois d'octobre face aux mêmes difficultés que celles que nous connaissons actuellement, incapables de poursuivre une transition responsable et durable du maintien à la consolidation de la paix au Darfour.

Le Royaume-Uni, ainsi qu'un certain nombre d'autres pays, aurait souhaité une prorogation plus longue à ce stade, pour donner plus de temps aux pourparlers en cours à Khartoum et pour nous aligner plus clairement sur la position de l'Union africaine. Je voudrais simplement dire ici que si nous nous retrouvons face aux mêmes conditions dans quatre mois, une nouvelle prolongation pourrait s'avérer nécessaire.

Je voudrais terminer en répétant un appel que j'ai déjà eu l'occasion de lancer à plusieurs reprises, à savoir qu'il nous faut parler du choix qui, je le crois, s'impose au Soudan. C'est le choix de mettre fin à toutes les violences, le choix de transférer le pouvoir à une autorité dirigée par des civils, le choix qui permette à la communauté internationale d'être sur place et d'appuyer réellement le Soudan tandis qu'il doit affronter l'héritage de plusieurs décennies de mauvaise gestion économique, afin de lui fournir une partie du soutien économique à long terme dont il a besoin pour pouvoir reprendre la place qui lui revient vraiment au sein de la communauté des nations. Je crains que le choix inverse ne conduise qu'à plus de divisions, d'instabilité et qu'à plus de problèmes pour le Conseil.

M. Heusgen (Allemagne) (parle en anglais) : Je voudrais commencer par rendre la pareille au Royaume-Uni et le remercier d'avoir accepté que nous sovons corédacteurs et que nous travaillions ensemble sur la résolution 2479 (2019). Je remercie également toutes les délégations pour leur coopération durant les négociations et pour leur appui à la résolution présentée aujourd'hui. Le fait que nous ayons adopté à l'unanimité cette résolution sur l'opération de maintien de la paix au Darfour prouve que le Conseil peut se montrer à la hauteur de ses responsabilités. Nous pensons qu'il nous faut avoir à l'esprit l'image suivante : nous avons débranché le pilote automatique pour cesser d'avancer tel un somnambule vers la réduction des effectifs et le retrait in fine du maintien de la paix, sans nous soucier de l'évolution de la situation à Khartoum; au lieu de cela, nous avons appuyé sur le bouton « pause ».

En choisissant cette approche, le Conseil tient compte des récents développements au Soudan, à Khartoum, qui ont, bien entendu, des répercussions sur le Darfour. La suspension de la réduction des effectifs de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) qui a été décidée aujourd'hui donne aux acteurs soudanais le temps de se mettre d'accord sur une transition qui a été et est demandée par le peuple soudanais, l'Union africaine et de nombreux acteurs internationaux, dont l'Allemagne.

La formation d'un gouvernement de transition dirigé par des civils est d'une importance capitale pour la paix et la stabilité au Soudan, et le plus tôt sera le mieux. Selon nous, un gouvernement dirigé par des civils sera également nécessaire pour normaliser les relations avec l'Union africaine. Une fois encore, cela présente un grand intérêt pour la MINUAD, qui, comme les membres le savent, est la seule opération conjointe de maintien de la paix Nations Unies – Union africaine qui obtient de bons résultats. L'Allemagne est attachée à ce partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine et à la coopération étroite avec nos partenaires africains ici au Conseil.

La pause marquée dans le retrait de la MINUAD ne signifie pas qu'il faut que la mission marque aussi une pause dans l'exécution de son mandat. Au contraire, il est demandé à la mission de poursuivre ses opérations, notamment s'agissant de protéger les civils au Darfour. Nous attendons aussi des actions concrètes de la part des autorités soudanaises, étant donné que la coopération du Gouvernement hôte est essentielle dans tout contexte de maintien de la paix, en particulier en vue d'un éventuel retrait. L'annulation du décret 102, qui ordonne le transfert des bases d'opérations de la MINUAD aux Forces d'appui rapide, est une mesure nécessaire. Il importe au plus haut niveau que se produisent maintenant sur le terrain des changements concrets qui permettent au Darfouriens d'avoir confiance dans leurs autorités et de jouir de la sécurité, de la protection et de l'état de droit.

Les sites de l'ONU qui ont été remis aux autorités soudanaises et qui sont actuellement occupés par les Forces d'appui rapide doivent être placés sous un contrôle civil, de manière responsable. Ceci est conforme aux accords pertinents. Pour dire les choses très clairement, pour l'Allemagne, il serait inconcevable que les forces qui ont déclenché les efforts internationaux de maintien de la paix bénéficient des biens de l'Union africaine et des Nations Unies lorsque les missions partent,

19-19599 **3/9** 

car nous savons tous que les Forces d'appui rapide sont une opération qui a pris le relais des tristement célèbres Janjaouid.

Pour ce qui est de l'avenir, il nous faut une feuille de route fiable et réaliste qui garantisse que tous les sites de la MINUAD seront remis à des utilisateurs civils, et que les civils seront protégés lorsque la MINUAD sera partie. C'est là une responsabilité qui incombe au Gouvernement soudanais. Aujourd'hui, le Conseil de sécurité a marqué une pause dans le retrait de la MINUAD, mais nous avons également adressé un signal clair, à savoir que nous voyons plus loin que la durée de vie de la MINUAD. En demandant l'élaboration d'une stratégie politique conjointe de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies précisant les options en vue d'un mécanisme de suivi une fois la MINUAD partie, nous reconnaissons qu'une paix durable au Darfour requiert un engagement et un appui internationaux continus – appui à la médiation, au renforcement des capacités en matière d'état de droit et des droits de l'homme, à la recherche de solutions durables pour les personnes déplacées, et à la création de perspectives de développement socioéconomique. C'est pourquoi une fois que la situation sur le terrain le permettra, l'accent devra être mis non plus sur le maintien de la paix mais sur la consolidation de la paix.

L'Allemagne reste déterminée à accompagner la MINUAD dans la phase actuelle, notamment par l'intermédiaire d'officiers de police et d'officiers d'étatmajor. Nous restons déterminés à appuyer un processus de paix avec les groupes rebelles darfouriens, ainsi que la consolidation de la paix au Darfour. Nous attendons continuer à travailler avec tous les membres du Conseil de sécurité pour que nous contribuions à la paix et à la sécurité au Soudan via une approche responsable concernant la MINUAD.

M. Delattre (France): La France salue l'adoption à l'unanimité du renouvellement technique, pour quatre mois, du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Je voudrais remercier chaleureusement le Royaume-Uni et l'Allemagne pour avoir porté la résolution 2479 (2019).

La France a toujours été favorable à un retrait responsable et prudent de la MINUAD, en fonction de la situation sur le terrain. Pour décider de la fermeture de la mission, nous avons besoin d'avoir un gouvernement légitime et pleinement reconnu par la communauté internationale. L'incertitude politique actuelle au

Soudan justifie entièrement que le retrait de la mission soit momentanément interrompu.

Je voudrais rappeler que nous condamnons avec fermeté les violences survenues ces dernières semaines à Khartoum et dans d'autres villes, et demandons que leurs auteurs en répondent devant la justice. Nous appelons l'ensemble des acteurs à la retenue. L'enjeu est aujourd'hui de reprendre le dialogue politique pour parvenir à une transition négociée et consensuelle, portée par un pouvoir dirigé par des civils.

La France salue à cet égard les efforts entrepris par l'Union africaine, appuyés notamment par la médiation éthiopienne, et appelle les Nations unies à soutenir pleinement ces initiatives.

Enfin, nous sommes très préoccupés par l'augmentation des tensions et des actes de violence au Darfour, et appelons la communauté internationale à tout mettre en œuvre pour éviter que cette région, qui reste très fragile, ne s'embrase à nouveau. La MINUAD conserve donc un rôle important. Il est indispensable que les moyens de la mission puissent être temporairement préservés, pour assurer la protection des civils et le signalement des atteintes aux droits de l'homme, pour favoriser le règlement des conflits intercommunautaires, ainsi que pour faciliter l'accès humanitaire et permettre la protection du personnel humanitaire.

Mme Batista Díaz (République dominicaine) (parle en espagnol): La République dominicaine a voté pour la résolution 2479 (2019), étant entendu que, dans l'exécution de son mandat, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) a la responsabilité de protéger la population civile, parce que malgré l'impact modéré qu'ont eu les événements survenus à Khartoum, l'on continue de signaler au Darfour des violations des droits de l'homme, essentiellement à l'égard des enfants et des femmes, des conflits intercommunautaires non réglés, des déplacements internes et des restrictions d'accès. Face à cette réalité, le renouvellement du mandat de la MINUAD jusqu'en octobre lui permet de continuer d'assumer ses responsabilités.

Le Soudan, qui est en plein crise politique, requiert que nous agissions avec prudence et que nous nous préparions à une possible recrudescence de la violence. En témoignent la promulgation du décret 102, qui ordonne la remise des bases d'opérations aux Forces d'appui rapide, et le pillage des installations de Geneina. Ces installations doivent être remises aux civils. À cet

**4/9** 19-19599

égard, nous nous félicitons de la décision de l'ONU de suspendre le transfert des installations et de marquer une pause dans le processus de reconfiguration.

Douze ans après le déploiement de la MINUAD, nous ne pouvons permettre que cette mission n'obtienne pas les résultats escomptés. Il est essentiel qu'elle soit dotée d'un mandat adaptée à cette situation et qui soit adaptable à d'éventuels changements. Ce délai nous donne le temps, quoique qu'au minimum, de repenser la stratégie de sortie et de nous concentrer sur le maintien des capacités de la mission pour protéger les civils et surveiller les violations des droits de l'homme.

Les récents événements de Khartoum ont créé un éventail de possibilités d'engager une négociation politique inclusive, dirigée par des civils, et avec la participation inclusive des femmes et des jeunes; une négociation qui facilite, surtout, un processus de reddition des comptes qui permette de traduire en justice les responsables d'actes de violence et rende possible l'ouverture d'une enquête indépendante.

Ma délégation voudrait réitérer que les défis auxquels est confronté le Soudan doivent être réglés par la voie d'un dialogue ouvert, pour le du bien-être des Soudanais.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (parle en anglais): Les États-Unis remercient les membres du Conseil de leurs efforts pour faire en sorte que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) soit en mesure de poursuivre sa mission de protection des civils, d'aider à l'acheminement de l'aide humanitaire à 1,2 million de déplacés, et d'appuyer la création d'un processus politique inclusif au Darfour.

Les affrontements armés en cours dans la région du Jebel Marra entre le groupe rebelle le Mouvement de libération du Soudan - faction Abdul Wahid et les Forces armées soudanaises, les violences intercommunautaires dans d'autres parties du Darfour, et les récentes attaques contre des civils à Deleij le 9 juin, viennent nous rappeler les problèmes de sécurité en cours dont pâtit la région. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut que la MINUAD continue d'exécuter intégralement son mandat.

La sécurité à Khartoum étant intrinsèquement liée à celle au Darfour, la prorogation technique de quatre mois du mandat de la MINUAD donnera plus de temps aux Forces d'appui rapide pour quitter les bases d'opérations, et nous permettra de s'assurer que le siège et les bases de la MINUAD tranférés serviront à l'avenir à des fins communautaires et de continuer de répondre

à toute évolution sur le terrain. Pour l'instant, nous appuyons la décision de l'ONU de ne pas remettre les installations et les sites aux Forces d'appui rapide et de les destiner à des fins civiles.

Les quatre prochains mois devront permettre d'avoir une idée plus claire de la situation politique nationale. Nous attendons du Conseil militaire de transition qu'il passe le relais à un gouvernement civil qui soit en mesure de faire des progrès vers la création des conditions nécessaires à la sortie prévue de la MINUAD. Mais si les négociations s'enlisent ou si les conditions de sécurité continuent de se détériorer, nous examinerons de plus près le retrait prévu de la MINUAD. Nous exhortons toutes les parties prenantes à faire, dans les mois à venir, des progrès sensibles dans la mise en place d'un gouvernement de transition dirigé par des civils.

M. Djani (Indonésie) (parle en anglais): L'Indonésie se félicite de l'adoption aujourd'hui de la résolution 2479 (2019), qui jette les bases d'une reconduction technique de quatre mois du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous remercions le Royaume-Uni et l'Allemagne, corédacteurs chargés du dossier, ainsi que les autres délégations, de leurs contributions actives et de leur souplesse, qui ont permis au Conseil de réunir le consensus et de prouver une fois encore son unité.

L'Indonésie n'a cessé de plaider en faveur d'une réduction des effectifs et d'une sortie responsables et soigneusement calculées de la MINUAD. L'incident qui s'est produit à Geneina, lorsque le site de la MINUAD a été pillé, ne doit pas se reproduire. La réduction des effectifs doit être menée de manière à ne pas créer de vide sécuritaire, en tenant pleinement compte des incidences humanitaires et de la sûreté de la population civile. La mission doit être guidée par une évaluation soigneuse et honnête de la situation sur le terrain. Il faut reconnaître comme il convient les tendances positives et remédier aux défis en place. Nous espérons que le prochain rapport spécial du Secrétaire général et du Président de la Commission de l'Union africaine jouera son rôle en formulant des recommandations sur la marche à suivre en ce qui concerne la réduction des effectifs de la MINUAD. L'Indonésie se félicite également que la résolution réaffirme avec force l'attachement du Conseil à la souveraineté du Soudan.

L'Indonésie a toujours été en première ligne de l'appui à la promotion de la paix et de la stabilité au Darfour. Ma délégation était membre du Conseil

19-19599 **5/9** 

lorsqu'il a autorisé la création de la MINUAD en 2007. Depuis 2008, nous sommes fiers de fournir aussi bien des contingents que du personnel de police aux soldats de la paix de la MINUAD. Il fut d'ailleurs une époque où l'Indonésie comptait même parmi ses principaux contributeurs. Il ne fait aucun doute que l'action de la MINUAD au Darfour a permis d'obtenir de nombreux résultats, notamment une amélioration des conditions de sécurité. L'Indonésie ne veut assurément pas que le Darfour retombe dans le conflit et nous espérons que nos Casques bleus n'auront pas à y retourner. Nous espérons que la résolution que nous venons d'adopter contribuera à promouvoir une paix et une stabilité durables au Darfour.

Pour terminer, nous souhaitons une fois de plus rendre hommage aux Casques bleus qui, au péril de leur vie, servent dans des conflits partout dans le monde, notamment au Darfour.

M. Matjila (Afrique du Sud) (parle en anglais) : C'est au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir la Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale et mon propre pays, l'Afrique du Sud, que je prononce la présente déclaration.

Nous tenons à remercier les membres du Conseil d'avoir convenu que le moment n'était pas propice à poursuivre la réduction des effectifs de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). L'unité dont le Conseil a fait preuve en prenant cette décision envoie un message clair sur l'importance de reconnaître l'incertitude qui règne actuellement sur les fronts politique et sécuritaire. Certes, les membres africains du Conseil auraient préféré une prorogation technique de six mois, qui aurait donné le temps nécessaire pour effectuer une évaluation complète de la situation au Darfour, mais nous approuvons néanmoins la période de quatre mois prévue par la résolution 2479 (2019). Elle permettra à l'Union africaine et à l'ONU de procéder à une évaluation conjointe minutieuse et, espéronsle, permettra à l'initiative de médiation de consolider ce processus au Soudan. Cette prorogation technique s'inscrit en appui et en complément de la décision de l'Union africaine de reporter la réduction des effectifs de la mission. La décision prise aujourd'hui est un exemple de l'importante coopération qui unit le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'agissant de traiter des questions de paix et de sécurité sur notre continent.

Nous espérons que les dirigeants soudanais utiliseront efficacement le temps qui leur a été imparti pour sortir de l'impasse politique, instaurer la stabilité et concrétiser les aspirations du peuple soudanais. En outre, le temps alloué permettra de veiller à ce que toutes les bases d'opérations de la MINUAD puissent être utilisées à des fins civiles, comme prévu initialement.

La paix et la stabilité au Soudan sont indispensables pour la région et pour le continent tout entier, en particulier en ce qui concerne la réalisation des aspirations énoncées dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et dans son initiative Faire taire les armes d'ici 2020. Le Soudan a joué un rôle important dans la quête de paix et de sécurité en Afrique par le passé et il doit pouvoir jouer à nouveau ce rôle. Les membres africains du Conseil espèrent que la visite conjointe que doivent effectuer à Khartoum le Premier Ministre éthiopien, M. Abiy Ahmed, le Président de la Commission de l'Union africaine, M. Moussa Faki Mahamat, et le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, M. Smaïl Chergui, aidera les parties soudanaises à trouver rapidement un accord sur des modalités communes de transition. Nous espérons également qu'ils parviendront à convenir d'une feuille de route locale pour la paix, afin de donner à tous les Soudanais, notamment au Darfour, des certitudes et des assurances que leur patrie connaîtra bientôt la paix, la stabilité et la prospérité.

Enfin, nous remercions le Royaume-Uni et l'Allemagne, corédacteurs de la résolution, de leur leadership et de leur transparence durant les négociations.

M<sup>me</sup> Wronecka (Pologne) (parle en anglais): La Pologne se félicite que le Conseil de sécurité ait adopté aujourd'hui la résolution 2479 (2019), qui proroge jusqu'en octobre le mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous tenons à remercier le Royaume-Uni et l'Allemagne de l'efficacité avec laquelle ils ont mené les négociations sur ce document.

La Pologne a appuyé la résolution parce que nous pensons que, compte tenu de la situation actuelle au Soudan, une pause est nécessaire dans le processus de réduction des effectifs de la mission. Nous sommes toujours favorables à une transition du maintien à la consolidation de la paix au Darfour. Malheureusement, aujourd'hui, le Conseil n'est pas en position de prendre des décisions de long terme. Il nous faut plus de temps pour veiller à ce que notre action ne nuise ni aux efforts de la mission ni aux progrès réalisés jusqu'ici

6/9

au Darfour. En outre, l'Union africaine nous a exhortés à suspendre le processus de reconfiguration jusqu'à ce que l'évaluation stratégique conjointe ait été effectuée. La Pologne appuie fermement le rôle des organes régionaux et sous-régionaux africains dans le règlement des différends et des conflits sur le continent, et nous avons donc tenu dûment compte de la position de l'Union africaine durant les négociations.

M. Repkin (Fédération de Russie) (parle en russe): La délégation russe a appuyé l'adoption aujourd'hui de la résolution 2479 (2019), qui proroge de quatre mois le mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous comprenons la position de l'Union africaine lorsqu'elle souligne l'importance de procéder à une analyse complète de la situation qui se dessine, et d'élaborer le concept le plus approprié pour une réduction responsable des effectifs de la MINUAD. Nous avons également pris note des assurances données par le Secrétariat selon lesquelles l'échéance de juin 2020 acceptée par le Conseil de sécurité concernant la clôture de la mission serait pleinement respectée.

Nous appelons une nouvelle fois à s'abstenir de toute velléité de lier la situation au Darfour à la situation mouvante au Soudan tout entier. Nous ne pouvons nous empêcher de penser que si un travail tout aussi diligent avait été effectué avec l'opposition soudanaise non réconciliée – et nous savons tous très bien où ces gens préfèrent vivre –, la paix serait arrivée beaucoup plus rapidement au Darfour. Toutefois, en ce moment même, la situation qui se dessine dans cette région du Soudan montre qu'il est essentiel de reconfigurer l'appui au maintien de la paix en appui à la consolidation de la paix, ce pour quoi toutes les conditions nécessaires sont déjà en place. Les représentants de l'ONU et de l'Union africaine sont parvenus à la même conclusion dans leur dernière évaluation stratégique (S/2019/445).

Nous nous félicitons de la décision du Conseil militaire de transition d'annuler le décret 102, dont certains de nos collègues et les responsables du Secrétariat avaient dit qu'il était l'un des principaux obstacles sur la voie du transfert des sites de maintien de la paix aux Soudanais. De notre point de vue, les autorités soudanaises sont en train de tenir leur promesse et semblent privilégier une coopération mutuellement respectueuse.

Pour résumer, nous espérons que le rapport spécial conjoint attendu en septembre donnera des propositions concrètes concernant la mise en œuvre de la décision

du Conseil de sécurité de réduire les effectifs de la MINUAD. Nous tenons à souligner que nous sommes opposés à toute tentative qui chercherait à modifier le plan de réduction des effectifs de la mission. Le moment est venu de se concentrer sur le redressement et le développement économique du Darfour, qui doivent être désormais la priorité de la communauté internationale.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (parle en chinois): Le Conseil de sécurité vient d'adopter à l'unanimité la résolution 2479 (2019), qui prévoit une prorogation technique du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour une période de quatre mois et une évaluation de la situation au Darfour. Nous nous félicitons de cette résolution.

Ces dernières années, grâce à la mise en œuvre dynamique et efficace du mandat de la MINUAD et aux bons offices de l'Union africaine et d'autres organisations régionales, la situation au Darfour est restée stable. Le Gouvernement soudanais a déployé des efforts pour maintenir la paix et la stabilité au Darfour et joue un rôle de premier plan. Nous sommes convaincus que le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent continuer de respecter pleinement le leadership du Gouvernement en ce qui concerne la question du Darfour, de renforcer la communication et la coordination avec le Gouvernement soudanais et de tenir dûment compte de ses vues et suggestions pour garantir la mise en œuvre soutenue du plan de transition de la MINUAD et le transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité gouvernementales.

La Chine a toujours appuyé le processus de paix au Darfour et est l'un des principaux pays fournisseurs de contingents à la MINUAD. Au fil des ans, la Chine a déployé des efforts considérables en faveur du maintien de la paix et de la stabilité au Darfour, à l'appui de la MINUAD. Avec le reste de la communauté internationale, la Chine est prête à continuer de jouer un rôle constructif en vue d'instaurer durablement la paix, la stabilité et le développement au Darfour.

Le Président (parle en arabe) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Koweït.

Tout d'abord, nous voudrions remercier les rédacteurs, à savoir l'Allemagne et le Royaume-Uni, d'avoir préparé la résolution 2479 (2019), que le Conseil vient d'adopter. Le Koweït a voté pour cette résolution, qui proroge de quatre mois le mandat de l'Opération

19-19599 **7/9** 

hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), car nous sommes convaincus que la mission a un rôle important à jouer.

Nous avons appuyé cette prorogation technique pour plusieurs raisons. Le Koweït appuie la stratégie de sortie de la MINUAD, qui se poursuivra dans le cadre de la prorogation technique prévue dans la résolution adoptée aujourd'hui, en particulier son paragraphe 2. En outre, nous souscrivons aux décisions des sommets consécutifs de la Ligue des États arabes depuis 2016, en appui à la vision du Soudan en ce qui concerne la stratégie de sortie de la MINUAD. Par ailleurs, le Koweït est convaincu que le Soudan, cet État arabe frère, est parfaitement capable d'assumer les responsabilités qui lui incombent au premier chef de protéger ses citoyens.

Nous avons hâte de discuter de plusieurs questions au cours des quatre prochains mois, notamment pour ce qui est de déterminer les différentes options pour la stratégie de sortie de la mission et d'adapter son mandat en vue d'un retrait progressif et sans heurt, à l'appui des efforts déployés par l'équipe de pays des Nations Unies au Soudan. En outre, le délai dont nous disposons pour évaluer la situation au Darfour du fait de cette prorogation nous permettra de suivre les améliorations en cours au Darfour, comme nous l'avons constaté cette année et les années précédentes, et comme l'ont confirmé les rapports du Secrétaire général et les rapports périodiques publiés par le Secrétariat.

Nous appuyons le Soudan et ses partenaires, au sein et en dehors du Conseil, dans leurs efforts visant à instaurer une paix durable au Darfour, à créer les conditions propices au retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité des personnes déplacées, et à renforcer la capacité du Soudan à assumer sa responsabilité première de protéger ses citoyens.

Nous réaffirmons la primauté d'une solution politique. Nous espérons que les efforts concertés de tous les partenaires iront dans ce sens, sur la base des résolutions du Conseil et en coopération avec les organisations dont le Soudan est membre, comme l'ONU, l'Union africaine et la Ligue des États arabes, et qui œuvrent à la sécurité et au développement du Darfour. Cela doit se faire dans le cadre du respect de la souveraineté du Soudan et de la non-ingérence dans ses affaires intérieures.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Siddig (Soudan) (parle en arabe): Comme c'est la première fois que je prends la parole devant le Conseil, je tiens à assurer les membres que nous sommes pleinement disposés à travailler en coopération et en coordination avec le Conseil de sécurité en ce qui concerne les questions relatives à la situation au Soudan qui sont inscrites à l'ordre du jour du Conseil. Je voudrais également remercier tous les États qui ont appuyé les positions du Soudan lors des négociations qui ont abouti à l'adoption de la résolution 2479 (2019) aujourd'hui.

Par le passé, nous avons affirmé au Conseil que la situation au Darfour ne cessait de s'améliorer, comme l'ont confirmé tous les rapports présentés dernièrement au Conseil. Nous aurions souhaité que les deux rédacteurs tiennent compte de ces rapports dans la résolution, tout particulièrement le rapport sur l'évaluation stratégique de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) (S/2019/445), notamment les recommandations visant à un retrait progressif de la mission du Darfour, en fonction des options qui ont été présentées. Cependant, les rédacteurs semblent avoir eu une opinion différente sur la question.

Je voudrais assurer le Conseil que le Soudan est déterminé à rétablir une vie normale au Darfour, à entamer la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix et à parvenir au développement, afin de remédier aux causes profondes du conflit. Par conséquent, nous ne voyons aucune raison valable justifiant le maintien d'une opération de maintien de la paix au Darfour. En fait, sa présence ne ferait qu'entraver et retarder cette transition. Nous espérons que le Conseil en tiendra compte à l'occasion du renouvellement du mandat de la mission en octobre prochain. Il importe que le Conseil change son approche quant à la situation au Darfour, car le maintien de la paix n'est plus utile maintenant que le conflit armé a pris fin.

Cette mission hybride, qui compte en son sein des soldats de la paix des États africains, est une excellente illustration de la capacité du continent africain à résoudre ses problèmes. En effet, ces derniers temps, la MINUAD a contribué considérablement à asseoir la paix et à maintenir la sécurité dans tout le Darfour. Le peuple soudanais est très reconnaissant pour les sacrifices et les efforts consentis par les soldats de la paix. En outre, je voudrais assurer le Conseil, et en particulier mes trois frères, les représentants des États africains membres du Conseil, de la détermination

8/9

du Gouvernement soudanais à faire du mandat et des objectifs de la MINUAD un succès, pour que cette mission, qui a été créée il y a 13 ans, soit le premier

modèle réussi du règlement de problèmes africains par les Africains.

La séance est levée à 10 h 40.

19-19599 **9/9**